



## Ministère de l'Intérieur

Le 5 novembre 2018

**Communiqué de presse conjoint de M. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, de M. Laurent NUNEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur et de M. Dimitris AVRAMOPOULOS, commissaire européen chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté**

M. Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, et M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, ont reçu aujourd'hui Place Beauvau M. Dimitris Avramopoulos, commissaire européen chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté, pour évoquer la gestion des flux migratoires irréguliers, la protection des frontières extérieures de l'UE, et les enjeux de sécurité en Europe.

S'agissant des questions migratoires, le ministre et le commissaire ont réaffirmé la nécessité de poursuivre une approche européenne globale et coordonnée, juste et ferme afin de répondre aux défis migratoires actuels, en agissant tant sur le plan international par le renforcement de la coopération avec les pays d'origine et de transit des migrants en dehors de l'Union Européenne que sur le plan interne au sein de l'Union Européenne.

Conformément aux décisions du Conseil européen du 18 et 19 octobre, ils ont rappelé leur engagement à renforcer leur action pour appuyer en particulier les pays de la rive sud de la Méditerranée dans la lutte contre les passeurs afin de réduire les arrivées irrégulières, ainsi que la coopération avec les pays tiers en matière de réadmissions. Le Commissaire a en particulier remercié le Ministre pour l'engagement de la France au Maghreb.

Le ministre et le commissaire sont par ailleurs convenus de travailler avec les autres États membres de l'Union Européenne pour renforcer l'efficacité des réadmissions, avec l'appui de l'agence européenne des garde-frontières et garde-côtes. Le ministre a assuré le commissaire de l'appui de la France à la proposition de la commission européenne pour le renforcement de l'agence et la révision de la directive sur le retour des migrants en situation irrégulière.

Le ministre et le commissaire ont en outre rappelé l'urgence de faire aboutir la réforme du régime d'asile européen commun, en particulier le règlement Dublin, afin de faire échec aux flux migratoires secondaires au sein de l'UE et assurer par ailleurs une solidarité efficace entre partenaires européens s'agissant de l'accueil de réfugiés en besoin de protection. Comme l'a souligné le Président de la République, il importe de faire aboutir ces négociations avant la fin de la mandature européenne actuelle. Le ministre Castaner a souligné qu'il prendrait l'attache de ses homologues européens sur cette question en vue du prochain conseil des ministres de l'Intérieur de l'UE.

Christophe Castaner et Dimitris Avramopoulos ont également réaffirmé leur détermination à coopérer étroitement sur les enjeux de sécurité. Ils ont notamment évoqué l'importance d'assurer l'adoption rapide de la législation européenne visant à assurer le retrait rapide de contenus terroristes en ligne. Concernant la gestion des frontières intérieures de l'UE, la commission européenne et la France travaillent ensemble pour assurer que la libre circulation au sein de l'espace Schengen soit préservée tout en garantissant un haut niveau de sécurité pour les citoyens européens.

**Service de presse de Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et de Laurent NUNEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur**

01 49 27 38 53 - [sec1.pressecab@interieur.gouv.fr](mailto:sec1.pressecab@interieur.gouv.fr)